

Les propos publiés ci-dessous le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

**POUR LA LISTE
UNION SOCIALE TRAITONNE**

Rôle des commissions et de leurs adjoints responsables

Les commissions instruisent des affaires qui leurs sont soumises et en particulier préparent les rapports relatifs aux projets de délibérations intéressant leur secteur d'activités ; ceux-ci devraient être présentés en séance du conseil municipal par le Maire adjoint ou délégué, ce qui ne se fait pas actuellement, et de ce fait plusieurs élus de la majorité et de l'opposition ne sont pas au courant des décisions prises, bien que les commissions n'aient pas de pouvoir définitif.

Le Maire adjoint ou un délégué est chargé de la responsabilité de sa commission.

Que constatons-nous depuis les élections : le secrétaire général de la Mairie et les responsables employés de chaque service sont les maîtres d'œuvre de toutes les activités.

Nous constatons qu'à chaque commission où nous siégeons, tout est ficelé, l'adjoint quelque fois, n'étant pas au courant ! Nous avons une grande liste de dysfonctionnements et nous allons en citer quelques uns : la commission sécurité n'a pas été convoquée pour la réception du magasin Aldi ; la commission animation ne s'est pas réunie depuis 6 mois, l'organisation de l'Armada et des autres festivités ne fait en comité restreint, on apprend par un compte-rendu de bureau du Maire qu'un projet sur la chapelle St Eloi du Trait pourrait être transformé en espace culturel de 150 places ; on apprend qu'il y aurait un futur projet d'aménagement à la place de la Mairie actuelle et des logements aux alentours avec comme étude la construction d'un Hôtel de Ville sur l'ancienne Place du marché, un architecte a déjà transmis sa maquette.

Le conseil municipal, n'est pour l'heure, pas informé etc etc...

Sachez que nous serons très vigilants sur toutes ces décisions ambitieuses prises par le Maire et certains adjoints alors qu'il y a d'autres priorités plus importantes à nos yeux, comme l'entretien des rues, l'accessibilité aux handicapés des bâtiments publics, l'enfouissement des câbles électriques, la sécurité sur la départementale surtout à la sortie des écoles etc...

Nous ferons appliquer le règlement intérieur du conseil municipal dans sa totalité et nous dénoncerons tous les projets qui nous semblent coûteux et inutiles.

J.ANDRIEU – V.LEBRUN – J.MARTEL

**POUR LA LISTE
LE TRAIT DE COULEUR**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous les informations et le sentiment de notre groupe.

ZAC DE LA HAUTEVILLE, BIENTÔT 10 ANS :

En effet, c'est en 1999 que la décision de créer une Zone d'Aménagement Concertée d'habitation est prise par le conseil municipal en place à l'époque. Après toute la phase administrative, la ZAC de la Hauteville doit accueillir environ 150 logements en accession à la propriété.

Décrié dans le bulletin municipal de janvier 2003 comme un projet visant à reconquérir une population qui tend à diminuer, permettre aux Traitons d'accéder à la propriété et dynamiser les activités commerciales et économiques de la ville. Le premier coup de pioche était prévu second trimestre 2003. En fait, les travaux débiteront en novembre 2005 par de la voirie et de la mise en place de réseaux.

En février 2006, on lit à nouveau dans le bulletin municipal qu'une première tranche de quinze parcelles va être viabilisée, que quatre vingt douze pavillons et une centaine de logements collectifs vont être proposés.

Septembre 2008, presque 10 années plus tard le projet bat de l'aile. Sur les quinze premières parcelles, 14 ont accueillis une construction. Ce qui n'est pas semble-t-il sans poser de problème pour les servitudes dues par les propriétaires. De plus, le projet de logements collectifs qui doit voir le jour en face de la salle de sports Pierre et Marie Curie est abandonné par le prestataire.

Certes, le contexte immobilier devient difficile. La situation économique des ménages n'est guère fleurissante. Mais, les prix de vente pratiqués, entre 70 et 90 € le m², sélectionnent déjà fortement la clientèle. Pourquoi certains ménages se désistent-ils ? Pourquoi l'attente pour la construction est-elle si importante ? Comment expliquer que des communes voisines bouclent ce genre de dossier en quelques mois ? Que va devenir cette ZAC ? Est-ce que la construction du nouveau collège va être retardée ? Quelles sont les incidences financières pour la commune ?

C'est autant de questions que nous pouvons nous poser.

A T-ON FROLE LA CATASTROPHE ?

Samedi 13 septembre, au matin, une camionnette d'entretien servant à l'entretien de la station service du centre ville a pris feu. Pompiers et gendarmerie sont intervenus rapidement et l'incendie fût maîtrisé. Que des dégâts matériels ont été enregistrés et la station a été fermée quelques jours.

Une question revient à l'ordre du jour suite à cet événement. La pertinence d'avoir une station service en centre ville. Ce sujet fût abordé en son temps par certains élus. Aujourd'hui, nous pensons qu'il est grand temps d'enclencher une procédure amiable pour déménager cette station à l'entrée ou la sortie de la ville et éviter ainsi un accident de grande ampleur.

*Pour Le Trait de Couleur,
Cécile Galhaut et Patrick Callais.*

**POUR LA LISTE
LE TRAIT AVEC VOUS**

...Mesdames, messieurs les censeurs...

La censure est la limitation arbitraire de la liberté de chacun... L'équipe municipale de Mr Aline, l'exerce sur les articles proposés par l'opposition... Il nous est interdit de parler de la ComTrY et de la SEMVIT sur le bulletin municipal...

Pourtant, Mr le Maire et son équipe ne se sont pas privés d'associer ces instances dans leur programme électoral pour les municipales...

Nous ne pouvons plus donc vous informer sur l'urbanisme, sur l'aménagement du territoire, sur la gestion de l'eau, sur la cuisine centrale, sur l'aménagement des espaces naturels, sur la police municipale, sur l'école de musique...

Ce qui est ennuyeux, c'est qu'une communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale et que, nous, citoyens du Trait, sommes totalement concernés par les décisions qui y sont prises. Nous avons déjà été écartés de cette instance puisque nous n'y avons aucun représentant. Nous n'avons maintenant plus le droit d'en parler...

Malgré cette décision arbitraire, nous continuerons à présenter nos réflexions sur tous les évènements qui concernent les habitants de notre commune et si la censure intervient...nous communiquerons par nos propres moyens...

Nouvelle mairie ?

Au cours d'une réunion de bureau des adjoints, qui s'est déroulée le 15 juillet dernier, Mr le Maire a annoncé qu'il avait lancé une étude pour l'aménagement avec logements de la mairie actuelle... Maquettes, plans sont demandés... et qu'il projetait l'implantation d'une nouvelle mairie sur l'ancienne place du marché.

Aucune trace de ce projet, dans le document-programme distribué par la liste « Le Trait bouge, le Trait change »

Curieux...

Vous a-t-on demandé votre avis pour ce projet ? Vous a-t-on proposé d'autres réalisations possibles pour cet espace ? Un parking avec aménagement d'un petit marché couvert aurait pu également être envisagé, mais aussi d'autres réalisations en lien direct avec des besoins exprimés par la population... Quelle concertation y a-t-il eu avec les habitants du Trait ?

La démocratie participative ? Le maire et son équipe ne connaissent pas...

Vouloir construire une nouvelle mairie, alors que la cuisine centrale n'est pas rentable, que la maison des services sociaux n'existe toujours pas, qu'il n'y a plus d'argent pour la salle de musculation... C'est démontrer que les services aux habitants du Trait sont moins importants que le bling bling...

Manque d'organisation, manque de maîtrise des coûts, manque de vision d'avenir. Y a-t-il un Maître d'équipage ? L'Armada est passée. Force est de constater que le Trait ne bouge pas et ne change pas, seules les fluctuations et les incohérences du maire et de ses adjoints font quelques vagues...

Martine Tillaux et les Verts pour Le Trait avec vous